Document generated on 07/01/2025 5:04 p.m.

Les Cahiers de lecture de L'Action nationale

Les Cahiers de lecture de L'Action nationale

Victimes de la loi des mesures de guerre

GREG ROBINSON, *Un drame de la Deuxième Guerre mondiale. le sort de la minorité japonaise aux États-Unis et au Canada* Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2011, 317 pages

Jean Dorion

Volume 6, Number 3, Summer 2012

URI: https://id.erudit.org/iderudit/66799ac

See table of contents

Publisher(s)

Ligue d'action nationale

ISSN

1911-9372 (print)
1929-5561 (digital)

Explore this journal

Cite this review

Dorion, J. (2012). Review of [Victimes de la loi des mesures de guerre / GREG ROBINSON, *Un drame de la Deuxième Guerre mondiale. le sort de la minorité japonaise aux États-Unis et au Canada* Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2011, 317 pages]. *Les Cahiers de lecture de L'Action nationale*, *6*(3), 16–17.

Tous droits réservés © Ligue d'action nationale, 2012

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

VICTIMES DE LA LOI DES MESURES DE GUERRE

Jean Dorion

Greg Robinson
Un drame de la Deuxième Guerre mondiale. Le sort de la minorité japonaise aux États-Unis et au Canada
Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2011, 317 pages

Professeur au département d'histoire de l'UQAM, Greg Robinson avait déjà résumé dans son ouvrage *A Tragedy of Democracy* le drame vécu durant la Deuxième Guerre mondiale par cent trente-deux mille Américains et Canadiens d'origine japonaise : déplacement forcé, internement et spoliation. Voici maintenant une version française de son livre, enrichie entre autres d'un chapitre sur la façon dont ces événements furent vécus au Québec et de considérations plus générales sur notre communauté japonaise.

De toutes les collectivités immigrantes accueillies par l'Amérique du Nord, peu adoptèrent la langue dominante et les valeurs du continent aussi vite que les Japonais, une grande partie d'entre eux se convertissant même au christianisme en deux générations ou moins. Paradoxalement, ce sont peut-être des traits mêmes de la culture japonaise : appétit pour la nouveauté, conformisme, respect de l'autorité, qui facilitèrent cette rapide assimilation. Recrutés en majorité parmi les classes les plus pauvres de leur pays d'origine, séduits par une société qui semblait offrir à tous des chances d'ascension sociale, gagnés aux valeurs de la démocratie, les Japonais des États-Unis et du Canada éprouvèrent en général peu d'attrait pour le virage fasciste pris par leur mère patrie à partir des années 1920. Selon Robinson, le gouvernement japonais en était conscient : il ne comptait guère trouver de complicité dans la diaspora nippone des États-Unis ; ses archives, devenues accessibles aux Américains après le conflit, le démontrent. L'auteur cite aussi le chef du renseignement au consulat japonais à Honolulu, avouant, près de quarante ans plus tard, l'incapacité où il s'était trouvé de se fier à qui que ce fût chez les Japonais d'Hawaii (près de 40 % de la population locale) : « Ils n'ont rien fait [...] je ne pouvais pas compter sur eux pour m'aider à Hawaii. Ils étaient fidèles aux États-Unis ». Dès le début de 1940, presque deux ans avant Pearl Harbor, la presse *nisei*[1] américaine se montrait d'ailleurs carrément hostile au Japon, nous dit Robinson.

Cette loyauté de l'écrasante majorité des Nord-Américains d'origine japonaise, vérifiée d'ailleurs en son temps par des études du gouvernement et de l'armée des États-Unis, aurait dû leur mériter un meilleur sort, n'eût été le racisme de l'époque, dont celui d'aujourd'hui n'est plus qu'un pâle reflet. Et n'eût été le profit qu'une presse populaire à sensation tirait, comme toujours, de la fabrication de mythes concernant les minorités.

Robinson énumère longuement les inventions de cette presse, en particulier celle de la chaîne Hearst, qui exploitait une longue tradition de racisme sur la côte du Pacifique, et d'autres manifestations d'hystérie xénophobe, par exemple les propos d'une célèbre évangéliste qui réclama que le gouvernement se débarrasse de tous les maraîchers *issei*, car « ils pouvaient empoisonner les produits agricoles », ou encore la descente d'une foule nombreuse dans le *Japantown* de Seattle pour y casser les vitrines.

Pierre Elliot Trudeau, qui devait invoquer contre les nationalistes québécois la Loi des mesures de guerre utilisée une première fois contre les Canadiens d'origine japonaise, s'opposait obstinément pour sa part à toute idée d'indemniser ces derniers.

À partir de 1942, 110 000 personnes d'origine japonaise des États proches du Pacifique furent « relocalisées » de force dans des camps souvent insalubres et où régnait la promiscuité. Les deux tiers détenaient la citoyenneté américaine. Beaucoup durent confier leur résidence ou leur ferme à des voisins non japonais ou encore les vendre bien en dessous de la valeur marchande, vu le très court avis reçu. Plusieurs Italiens et Allemands connurent un sort semblable, mais la loi dans leur cas ne visait que ceux qui n'avaient pas la citoyenneté américaine, alors qu'elle était appliquée même à des familles d'origine japonaise installées aux États-Unis depuis plusieurs générations, à partir d'un critère purement racial.

Le sort de 12 000 Canadiens d'origine japonaise fut encore pire : déportés eux aussi vers l'Est, et entre autres au Québec, le gouvernement canadien confisqua leurs propriétés pour les revendre à des prix dérisoires à des profiteurs « blancs ».

Aux États-Unis, les citoyens d'origine japonaise reçurent peu d'appuis du reste de la société. Et surtout pas des milieux dits de gauche, à quelques exceptions près : dès 1900, souligne Robinson, la centrale syndicale American Federation of Labor avait adopté une résolution contre toute immigration asiatique ; elle maintint cette position mêlant corporatisme et racisme pendant des décennies et ne fit rien pour les Américains d'origine japonaise. Le Parti communiste américain, dans un souci exclusif de soutenir l'URSS en guerre contre le Japon, approuva l'internement.

Selon Robinson, ce sont surtout des chrétiens qui s'avérèrent sensibles à l'injustice frappant les Nord-Américains d'origine japonaise : les quakers, en premier lieu, et certains milieux catholiques et protestants. Plusieurs Nippo-Américains trouvèrent dans leur foi et dans la solidarité de croyants d'autres origines la force de traverser cette période d'injustice et de rejet : pourrait-on dire que la religion fut pour eux « le cœur d'un monde sans cœur et l'âme d'un monde sans âme », pour reprendre la formule de Karl Marx ?

Le Québec d'avant l'internement comptait très peu de Japonais. La réaction populaire face à l'arrivée des déplacés (installés au début par l'armée au camp de Farnham), semble avoir été dominée par l'indifférence. Les rares prises de position des journaux, francophones comme anglophones, oscillèrent entre la sympathie et la crainte du « péril jaune » exprimée dans quelques manchettes sensationnalistes. L'université McGill devint en 1944 la première au Canada à fermer officiellement ses portes aux candidats d'origine japonaise (la mesure fut rappelée dès l'année suivante suite à des manifestations de la McGill's Students Society). Par contre, l'université Sir George William (aujourd'hui Concordia) multiplia les initiatives d'accueil. Robinson semble n'avoir trouvé aucun indice de l'attitude des universités de Montréal et Laval, possiblement vu l'absence parmi les « déplacés » de candidats linguistiquement aptes à fréquenter ces institutions.

C'est dès l'après-guerre que se dessinera un clivage entre deux types d'élites québé-

1 *Issei* et *nisei* : personnes issues de l'immigration japonaise, respectivement de la première et de la deuxième génération.

suite à la page 17

suite de la page 16

coises en ce qui concerne les droits des citoyens d'origine japonaise, souligne Robinson. En 1946, malgré la fin du conflit, des extrémistes comme le ministre fédéral de la Justice (et futur premier ministre) Louis St-Laurent, l'avocat de Québec Aimé Geoffrion, le juge en chef de la Cour suprême Thibaudeau Rinfret et son successeur Robert Taschereau se faisaient les protagonistes de la déportation au Japon de milliers de personnes d'origine japonaise, sans égard au fait qu'elles détenaient la citoyenneté canadienne[2] par naturalisation, ou même par naissance si «l'intérêt national» le commandait. St-Laurent disait craindre qu'en les gardant au Canada on n'expose le gouvernement à des pressions pour «donner aux Canadiens japonais les mêmes droits qu'à la population blanche». Voilà pour les appréhensions du ministre de la Justice! Mais d'autres Québécois voyaient les choses autrement, estimant qu'une atteinte aux droits politiques d'une minorité est une menace contre les droits politiques de tous. La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal forma donc avec le Congrès juif canadien et le YMCA, un Comité pour la défense de la citoyenneté canadienne afin de contrer une politique de déportation «dangereuse et attaquant les droits des minorités». Les efforts du Comité, et d'autres intervenants au Canada, portèrent fruit. En juin 1948, les citoyens d'origine japonaise obtenaient le droit de vote aux élections fédérales puis, en 1949, à celles de la Colombie-Britannique. Il faut dire que les préjugés racistes, associés qu'ils étaient aux horreurs des Nazis vaincus, perdaient de leur popularité,

En 1961, pourtant, St-Laurent n'avait pas changé: dans une entrevue télévisée, rapporte Robinson, il défendit les déportations de masse, affirmant que le Canada ne pouvait faire confiance aux personnes d'origine japonaise, vu leur race. «La voix du sang, disait-il, est la plus forte». Son successeur Pierre Elliot Trudeau, qui devait invoquer contre les nationalistes québécois la Loi des mesures de guerre utilisée une première fois contre les Canadiens d'origine japonaise, s'opposait obstinément pour sa part à toute idée d'indemniser ces derniers. Robinson rappelle que c'est le gouvernement Mulroney et son ministre Lucien Bouchard qui menèrent à terme ce projet d'indemnisation, assorti d'excuses. ❖

2 À l'instar de l'auteur, nous employons l'expression «citoyenneté canadienne» pour simplifier; en fait, ce statut n'existait pas à l'époque; celui de «sujet britannique résidant au Canada» en tenait lieu.

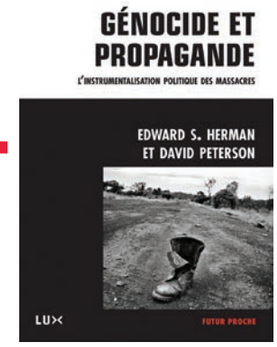

Edward S. Herman et David Peterson
Génocide et propagande. L'instrumentalisation politique des massacres
Montréal, Lux éditeur, 2012, 184 pages

On connaît Ed Herman comme co-auteur de l'inégalable *La fabrication du consentement*, livre phare qu'il a signé avec Noam Chomsky. Moins connu que ce dernier, mais tout aussi rigoureux, mordant et pénétrant, Ed Herman s'est associé avec David Peterson, journaliste d'enquête indépendant de Chicago, pour prendre à bras-le-corps la question de l'instrumentalisation des massacres par les grandes puissances, et surtout les États-Unis, comme moyen de faire avancer leurs intérêts. Qui parle de massacres depuis 1990, doit parler également du mot massue, «génocide». Loin de s'esquiver, les auteurs ont choisi de mettre ce mot dans le titre même du livre, *Génocide et propagande*. (*The Politics of Genocide*, dans sa version originale.)

Au sujet de l'utilisation de ce mot dans le discours politique, Noam Chomsky, dans son avant-propos, est catégorique: «Quant au terme "génocide", le choix le plus honorable serait sans doute de l'expurger de notre vocabulaire jusqu'à ce que, si ça arrive un jour, l'honnêteté et l'intégrité soient en mesure de devenir une "norme émergente".» Aussi, il précise que c'est surtout depuis la fin de la guerre froide (1990) que l'on est entré dans une ère littéralement négationniste du fait d'utiliser ce mot à tort et à travers de sorte que cela devienne une «offense à la mémoire des victimes du nazisme.»

Herman et Peterson analyse méthodiquement les grands conflits qui ont marqué les dernières décennies. Leur grille d'analyse comprend notamment une étude serrée de la façon dont on parle des massacres et des morts dans chaque conflit, mais aussi une étude des faits. Parmi les guerres ou conflits étudiés, signalons la première guerre du Golfe ainsi que l'invasion/occupation de l'Irak, la guerre dans l'ex-Yougoslavie (Bosnie-Herzégovine, Kosovo, Croatie), le Rwanda et la République démocratique du Congo, le Soudan (Darfour), Israël/Palestine, l'Afghanistan, l'Indonésie et le Timor-Oriental, le Salvador et le Guatemala et d'autres. À partir de ces études, les auteurs les classent par la façon dont on les traite: génocides constructifs, génocides néfastes, massacres bénins et bains de sang mythiques.

Aussi, leur conclusion est implacable:

> Lorsque nous commettons nous-mêmes des exactions de masse, ces atrocités sont *constructives*, nos victimes, *indignes d'intérêt*, ne méritent ni attention ni indignation, et ce n'est jamais un génocide qu'elles subissent de notre part — comme ces sous-hommes irakiens, qui sont morts dans des proportions si grotesques au cours des deux dernières décennies. En revanche, dès lors que des exactions sont commises par l'un de nos ennemis ou par l'un des pays que nous visons à attaquer ou à déstabiliser, alors c'est tout le contraire. Là, les atrocités sont alors *néfastes* et les victimes, *dignes d'intérêt*, méritent toute notre attention, toute notre compassion, de grandes démonstrations de solidarité et de vibrants appels à des poursuites et des sanctions.

Les auteurs révèlent un deux poids, deux mesures terriblement injuste dans le traitement de guerres et de conflits aussi bien par les médias que les pouvoirs politiques des grandes puissances. L'exemple du Darfour au Soudan saute aux yeux. Sur un tableau, ils démontrent que le terme de «génocide» a été utilisé 90 fois plus fréquemment dans la presse pour décrire l'attitude de Khartoum au Darfour, qui se trouve dans le même pays, que pour décrire celle des Etats-Unis en Irak. Or, l'Irak était un pays souverain annexé lors d'une guerre d'agression qui a fait trois plus de morts qu'il n'y a eu au Darfour dans la même période, soit de 2003-2009.

Herman et Peterson n'hésitent pas non plus à aborder l'un des sujets les plus difficiles, soit celui de la tragédie rwandaise et celle du Congo, qui en était une conséquence directe. Insistant sur le fait que les médias et les ONG marchent à l'unisson avec les pouvoirs politiques, ils soulignent également que les nouvelles institutions judiciaires internationales, dont la Cour pénale internationale (CPI), sont du même acabit. Alors qu'on se gargarise des expressions comme la «fin de l'impunité», ils notent que «par un prodigieux concours de circonstances, en fait de "fin d'impunité", il s'avère que les 14 chefs d'inculpation lancés par la CPI vers l'été 2009 visaient exclusivement des ressortissants de trois pays d'Afrique noire». Mais en même temps, ils épargnaient le président de l'Ouganda. Yoweri Museveni. et celui du Rwanda, Paul Kagamé, «sans doute le tandem d'assassins le plus épouvantablement prolifique qui sévisse actuellement sur le continent africain, mais clients très prisés du monde occidental.»

L'édition française de ce livre contient une nouvelle préface des auteurs portant notamment sur la Libye. Dominique Arias, un ami d'Ed Herman, s'est chargé admirablement de la traduction. Lux Éditeur mérite toutes nos félicitations pour avoir rendu disponible au Québec et dans l'ensemble de la Francophonie ce livre important dont le rabbin engagé Norman Solomon a dit qu'il est «condamné à être un brutal classique».

Robin Philpot